

Genre du véhicule	Marque de fabrique			Type *)			*) Modèle année	Bordereau-type N°
Voiture de tourisme	CITROEN			AZ - 2 CV 18 CV SAE			1963	4 ' 2 8 3
Caractéristiques "AZ *" sur plaquette du constructeur, sur auvent, à droite *)								
Carburant essence							Nombre de cylindres 2	
Constructeur du châssis SA André CITROEN, Paris ou Bruxelles - Importateur CITROEN SA, Genève								
N° du châssis frappé à droite, en haut sur longeron sous arbre d'entraînement + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite sur carter devant volant, plaquette rivée								
Type du moteur AZ - 2 C.V. - à cylindres opposés, horizontaux, OHV								
Position du mot. avant Frein-moteur								
Cylindrée 425 cm³ Frein de remorque							Dimensions ext. en mm	
Temps 4 Transmission méc.synchron. *) Trouil/Cabest.							Longueur 3'820	
Refroidissement air (turbo) Nombre vit. avant 4 Crochet rem.							Largeur 1'480	
Entraînement avant Vitesse en 1 <sup>re</sup> Voie avant 1'260							Hauteur 1'550	
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 95 Voie arrière 1'260							Empattement 2'400	
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel Diam. de braq. 10,80/10,70							Porte à faux arr. 745	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	300	210	510	Dimension	125-380	125-380	Longueur	
Charge utile	85	195	280	Charge pneu	275	275	Largeur	
Total	385	405	790		MICHELIN X		Hauteur	
Gar. de fabr.	425	500	860				Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier							Nombre de portes 4	
Direction: position à gauche							Marque du moteur CITROEN	
Alésage 66							C.V. frein (16,4 DIN	
Course 62							C.V. Impôts 2,16	
Forme de la carrosserie limousine								
Nombre de places: total 4 (avant 2 milieu arr. 2 ) Places debout								

Phares: marque	2/ CIBIE E2 154	+) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	AV = séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	+) AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot. (rge)	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs	2/ sur feux AR	+) Rétroviseur	1/ intérieur centre haut
Feu stop	2/ combiné avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pr plaque oblongue seulement	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	78 bB à 4'200 t/min -	avertisseur = 90 dB	

Observations et exceptions

- \*) Identification : A partir du No de moteur = 22'045'001
- |       |                                |                                 |                 |                                |
|-------|--------------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| Belge | AZ                             | Modèle 1963 à partir No châssis | 1'111'600 sans/ | embrayage par force centrifuge |
|       | AZS (AZD)                      |                                 | 1'310'900 avec  | "                              |
|       | AZL (AZL3)                     |                                 | 1'206'100 avec  | "                              |
| Paris | AZ (AZL-M) = M = Malle arrière |                                 | 8'297'629 sans  | "                              |
|       | AZL (AZC) = C = Commerciale    |                                 | 8'497'423 avec  | "                              |

- +) Equipement : Phares : Avec réglage de l'intérieur du véhicule
- Feux de stationnement : A l'arrière, en haut, 5 cm<sup>2</sup> 2 W (AV=blanc/AR=rouge)
- Rélecteurs : Ceux d'origine trop petits. - L'importateur en monte 2 supplémentaires selon les prescriptions.
- Orifice de l'échappement : Sous carter de la boîte c.v.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 24./25.6.63

La Commission d'expertise-type